152 — 17e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Jeudi 1er Juin

REDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 59

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 16 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75
LOCALES ..... 1 fr.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal ; à Paris, dans nos bureaux, 20, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE

UNE TACTIQUE

Le Comité exécutif du parti radical a pris ces jours derniers, en vue de la discipline électorale, une décision que le Congrès prochain sera appelé à examiner, et dont l'adoption définitive serait heureuse, car elle aurait pour effet de rassembler les républicains sur un terrain meilleur, les enrachant à des contingences absurdes, qui venaient souvent dénaturer leur idéal, en enfrapé ou voiverai, alors que nous le démoniérons dans un moment.

On avait depuis quelques jours que le Comité s'occupait de cette question, et, pour sa part, le directeur du *Radical*, M. Maujan l'avait dit dans les termes suivants :

> Nous avons commencé à discuter, au Comité exécutif de notre parti, la question si importante de la discipline et de la tactique électorales.
>
> Le sentiment unanime dans le parti radical et radical-socialiste est que seuls l'union entre les groupes de gauche peut donner la victoire au nouveau le vote des grandes réformes démocratiques.
>
> Nous sommes donc résolus à marcher à la bataille la main dans la main avec les républicains de l'Alliance démocratique et avec les socialistes.
>
> Cette alliance, nous la préconisons en toute loyauté, et dès qu'il y aura danger pour la République nous nous inclinerons sans hésitation devant le candidat républicain *qui, en cas de ballottage, aura le suffrage universel aura lui-même désigné au premier tour de scrutin.*

Nous n'étions pas au courant des vues du Comité exécutif, mais, dans tous les cas, ainsi que cela découle d'une réponse que nous faisions récemment à l'*Echo*, l'article de M. Maujan n'était pas de nature à nous déplaire.

En effet, nous avons écrit que nous entendions demeurer fidèles aux principes qui se dégagent des actes de M. Waldeck-Rousseau, lequel a démontré qu'il ne faillait pas concentrer d'ennemis à gauche. Nous avons dit aussi que nous serions les premiers à faire œuvre de discipline dans l'intérêt de la République. En un mot, nous commes avec nos amis et c'est dans un même esprit de loyale concorde que nous entendons poursuivre la lutte contre les diverses réactions coalisées. Bref, nous ne pouvions nous élever en aucune manière contre le langage de M. Maujan, un de ces hommes qui honorent leur parti.

Mais, depuis lors, un fait important s'est produit. Le Comité exécutif a parlé. Il a fait connaître très exactement son intention ; dont la portée, ainsi que nous l'avons dit plus haut, est considérable, car elles tendent à bouleverser les conditions de discipline observées aujourd'hui, et à les remplacer par une nouvelle tactique, capable d'éviter à la démocratie républicaine des mécomptes désagréables.

On la comprendra, quand on aura lu et médité le communiqué adressé aux journaux par le Comité Exécutif, et dont voici la teneur :

> Le Comité exécutif du Parti républicain radical et radical-socialiste a tenu, mercredi et vendredi, deux séances consécutives, sous la présidence de M. Henri Michel, député des Bouches-du-Rhône, pour examiner la question de la discipline électorale.
>
> Après audition de M. Gariel, rapporteur de la commission, il a été reconnu, à l'unanimité, qu'il est pris part de nombreux arrêtés, le Comité exécutif a voté le projet de résolution de M. Gariel sur la discipline des programmes, projet dont voici la teneur :
>
> « Le Parti républicain radical et radical-socialiste compte hautement sur l'esprit politique et sur les sentiments de concorde de tous ses adhérents pour assurer, dès le premier tour de scrutin, l'union du Parti sur une seule candidature partout où, en cas pareil, les droits du Comité apparaît restent réservés, conformément à l'article 12 de règlement.
>
> « En cas de pluralité de candidatures, il déclare être favorable à l'adoption de la discipline des majorités de programmes à substituer dans toutes les circonstances électorales à la discipline des majorités personnelles jusqu'ici pratiquée.
>
> « En vertu de cette discipline nouvelle, les représentants des programmes les moins favorisés devront en rallier derrière le représentant en majorité du programme le plus favorisé, lequel demeurera ainsi, pour le deuxième tour, l'unique candidat du bloc des républicains de gauche.
>
> « Le bloc en pratique dans des dispositions qui précèdent sera force légale après adoption par les groupements autonomes.
>
> « La bureau du Comité exécutif est chargé de porter la présente décision à la connaissance des représentants autorisés des partis républicains alliés. »

Comme conséquence de ce vote, le Congrès du parti aura à se prononcer prochainement sur ce projet de résolution, et n'est après son adoption définitive, le bureau du Comité exécutif pourra engager la conversation avec les représentants des autres partis de gauche.

On voit immédiatement combien est importante la décision du Comité, décision qui vient bouleverser les conditions actuelles de la discipline du deuxième tour, et cela, selon nous, conformément à la logique et au bon sens. Est-il admissible, en effet, qu'une majorité démocratique quelconque soit obligée, grâce à un trompe-l'œil, de ne donner un représentant dont elle ne partage pas les idées, ainsi que cela est arrivé dans l'Isère ?

Quatre radicaux se présentaient, et M. Zévaès, socialiste, entrait en lutte avec eux. Chaque radical eut moins de voix que M. Zévaès, mais tous ensemble l'emportaient sur lui de trois mille suffrages. Eu bien, au nom d'une discipline absurde, on prétendit obliger les quatre radicaux à se retirer devant le socialiste, et celui qui s'y refusa fut blâmé. De la sorte, bénévolement, notre parti abandonna un siège qui lui appartenait en vertu de la loi des majorités. Il n'en eut pas été de même si l'on avait pratiqué, comme le désire le Comité, le système des majorités de programme.

Supposons un moment la présence de deux candidats républicains contre M. Mélin, dans la prochaine circonscription de Valenciennes. Ces deux candidats, battus individuellement par M. Mélin, vainqueur par la totalisation des suffrages, auraient dû, au nom de la discipline préliquée dans l'Isère, abandonner le combat et livrer aux socialistes une circonscription radicale. Est-ce que cela n'est pas ridicule ? Le Comité exécutif ne veut plus de ces graves bévues. Tel est le sens de sa décision, qui sera accueillie avec satisfaction par l'opinion, attendu qu'elle mettra fin à des errements qui diminuaient, aux yeux d'une importante fraction du suffrage universel, l'autorité de notre parti.

Ce dernier, nous ne saurions trop le répéter, doit tout faire, dans un esprit de dévouement et d'abnégation, pour assurer le triomphe de la pensée démocratique, mais il importe qu'il reste sur son terrain, que son action soit contenue dans la limite de ses principes et qu'il épuise tous les moyens en faveur des candidats qui représentent exclusivement ces idées et son programme.

HENRY JAGOT.

La Politique

La population républicaine de Paris a fait au jeune souverain espagnol une réception cordiale et joyeuse.

Avec son grand bon sens des heureux jours, ce bon sens qu'elle compromet parfois dans des emballements boulangistes, mais qui finit toujours par reparaître, elle a compris qu'elle n'abandonnait rien de sa dignité démocratique en accueillant avec courtoisie un jeune homme venant apporter à notre pays des paroles de paix et d'amitié.

Dans les feuilles démagogiques où les raisons sont remplacées par des injures, on a reproché que la Révolution combattait tous les rois. C'est qu'elle était combattue par eux. Aujourd'hui, les monarques étrangers recherchent l'alliance de la République, et notre démocratie a le droit de se montrer fière d'un tel hommage, rendu à sa force paisible et aux idées de progrès universel qu'elle incarne.

Il faut plaindre ceux qui ce comprennent pas des choses si simples, et se hasser les épaules devant les fureurs ridicules des gens qui reprochent à ce tout jeune homme, à l'enfant d'hier, des actes et des faits, blâmés par les consciences publiques, mais dont il ne saurait supporter le responsabilité. Etrangers aspirés, rêveurs de société idéale, et qui regrettent, parmi nous, la théorie de la force originelle.

Au surplus, il semble que les folles excitations de quelques énergumènes sont demandées sans doute. On n'a pas signalé au seul cri discordant, au cours de la première journée passée à Paris par le roi d'Espagne, (à part la tentative dont nous parlons d'autre part, et qui a passé complètement inaperçue) et il est probable qu'il en sera de même jusqu'au moment de son départ. Tout ici donc pour le mieux, et nous nous en réjouissons sincèrement

— R.-J.

AU JOUR LE JOUR

La fin des Cantinières

Je voudrais savoir quel plaisir on peut éprouver à être désagréable à l'armée ?

On a voté la loi de deux ans sans se demander si cela n'allait pas contrarier un tas de jeunes gens qui désirent consacrer leurs plus belles années à la corvée des pommes de terre, ainsi qu'aux douceurs du service en campagne.

Après cet attentat, en voici un autre, destiné à priver les régiments français de leur élément le plus suave et le plus poétique.

Je lis dans les feuilles :

« Parmi les modifications que vient d'apporter le Comité technique d'infanterie au train régimentaire, figure la suppression des voitures des cantinières. Nulle ne verrons plus, dans les marches ou les manœuvres de guerre, les coquets costumes en drap bleu foncé à liserés rouges que revêtaient les débitantes patentées de chaque régiment. »

C'est tout bonnement dégoûtant, car, si les troupes avaient tant de courage, c'est que chaque soldat brûlait de se distinguer sous les yeux de la cantinière.

C'était aussi à qui chanterait le mieux les jolies petites romances de route, chères à la vieille gaîté française, et d'ailleurs si distinguées.

Basses, ténors et baryton s'efforçaient de capiver les oreilles de l'aimable femme, et, pendant ce temps-là, comme l'explique Polin, ce maréchal qui aimait même.

D'ailleurs, il y avait des chansons spéciales pour les cantinières, et si ces dames s'y étaient pas toujours représentées comme des modèles de toutes les vertus, du moins on y rendait hommage à leur gaillardise.

Est-ce que tout cela va tomber dans le panier aux vieux souvenirs ?

Non ! cent mille fois non ! Il est des institutions qu'on ne saurait trop respecter, et celle des cantinières, à laquelle nous devons la *Fille du Régiment*, et aussi celle du *Tambour-Major*, est de celles-là.

La décision du Comité technique ne doit pas être maintenue, d'autant plus que ce n'est pas la suppression de Madame Thérèse pendant les marches et les manœuvres qui nous fera reprendre plus sûrement la Lorraine et l'Alsace.

RAOUL TABOSSE.

Échos et Nouvelles

Une maison d'Henri IV

Une vieille maison de la rue Saint-Vincent à Paris, vient de s'effondrer en partie sous le poids des ans. Cette maison est célèbre. Quand Henri IV, en effet, fit le siège de Paris, il établit son quartier général sur les hauteurs de Montmartre.

Il s'est dans la maison de la rue Saint-Vincent que la reine de Navarre était domicilée. Plus tard, lorsque la Vert-Galant fut installé en Louvre, il demeura pendant plus de maisons en bois de chasse ; et l'on dit même qu'il y vivait par souvent seul.

LE ROI D'ESPAGNE A PARIS

La Journée de Mercredi

LA MATINÉE

Tentative d'attentat

Paris, 31 mai.

On parlait beaucoup ce matin de ce fait que quelques instants après la réception du roi à la gare de la Porte-Dauphine, mardi soir, au moment où le cortège s'éloignait du côté de la place de l'Etoile, quelques cris discordants et des coups de sifflet furent poussés dans la foule, à l'angle de l'avenue de Malakoff et de l'avenue du Boulevard-Boulogne.

Il se produisit aussitôt un mouvement de protestation dans la public, et les agents commencent au poste voisin quatre individus et une femme.

Les quatre hommes, dit le *Temps*, dont l'on ne nomme Auguste Gennery, bijoutier, secrétaire de la fédération de la bijouterie, cent été maintenus en état d'arrestation, pour port d'armes prohibées. Le femme a été relâchée.

Cet a également arrêté un propriétaire, M. Jean de Cassy, âgé du quarante-neuf ans, demeurant rue du Bac. Il. M. Jean de Cassy avait, sur le passage du cortège, prononcé des paroles hostiles au Président de la République, il a été aussitôt relâché.

Un anarchiste nommé Georges Cazaurau a été arrêté sur un arbre du jardin des Tuileries. Il était armé d'un jouge couteau-poignard. Il a déclaré qu'il venait de Nice pour y chercher du travail.

De son côté, le *Petit Bleu* de Bruxelles, apprécie ainsi l'événement :

Un grave incident, que l'on n'est s'élevé de ne pas de la grande, comme, elle de ne pas troubler le cordialité de la réception faite à Alphonse XIII, c'est produit sur le passage du cortège royal, quelques instants après l'arrivée du souverain espagnol.

A l'angle de l'avenue Malakoff et de l'avenue du Bois de Boulogne, un homme s'est élancé dans la direction de la voiture royale en brandissant un poignard et en criant : « Mort au tyrant ! A bas les laquiteurs ! »

Arrêté aussitôt, il a été conduit au poste de police. C'est un certain Gernery secrétaire de la chambre syndicale de la bijouterie et conseiller prud'homme. Il a été compromis déjà, deux ans effaire d'anarchisme, en attentat dirigé contre un patron bijoutier. Il a été envoyé au Dépôt.

L'incident a passé presque inaperçu.

Au Palais des Affaires Étrangères

Le roi s'est levé de matin, à cinq heures et demie et a reçu son ministre des affaires étrangères, puis l'ambassadeur à Paris. Il a demandé aussitôt s'il était possible d'avoir de communication téléphonique avec le palais royal, à Madrid, et comme toutes les mesures nécessaires étaient prises en prévision de cette demande, quelques instants après l'arrivée du souverain espagnol.

A l'angle de l'avenue Malakoff et de l'avenue de la Bois de Boulogne, un homme s'est élancé dans la direction de la voiture royale en brandissant un poignard et en criant : « Mort au tyrant ! A bas les laquiteurs ! »

Arrêté aussitôt, il a été conduit au poste de police. C'est un certain Gernery secrétaire de la chambre syndicale de la bijouterie et conseiller prud'homme. Il a été compromis déjà, deux ans effaire d'anarchisme, en attentat dirigé contre un patron bijoutier. Il a été envoyé au Dépôt.

L'incident a passé presque inaperçu.

Au Palais des Affaires Étrangères

Le roi s'est levé de matin, à cinq heures et demie et a reçu son ministre des affaires étrangères, puis l'ambassadeur à Paris. Il a demandé aussitôt s'il était possible d'avoir de communication téléphonique avec le palais royal, à Madrid, et comme toutes les mesures nécessaires étaient prises en prévision de cette demande, quelques instants après l'arrivée du souverain espagnol.

Cette nouvelle, dit-il, de présenter à Votre Majesté le Conseil municipal de Paris et de lui offrir, en présence de M. le Président de la République, avec mes souhaits de bienvenue, les vœux que nous formons pour la prospérité de l'Espagne.

Vous arrivez de ces pays merveilleux dont revient chez nous les jeunes gens et les artistes.

Votre nation vous est attachée.

Nous voulons y voir le gage d'un accord plus étroit entre deux peuples que tout rapproche, la parité d'une histoire grandiose, une égale réputation de bravoure chevaleresque, le commerce mutuel de l'art, de l'idéal et de la beauté qui rien ne sépare, pas même les Pyrénée, dont les pics gravent de l'éclatante modèrne ceurent un jour sérieux.

Paris donne vos hautes distinction à votre voyage. Il veut y voir le complément de la visite de Sa Majesté le roi d'Italie, de sorte qu'il lui apparaît que maintenant l'union de la famille gréco-latine est complète.

En son nom, je souhaite profondément au Votre Majesté Théâte du gouvernement de la République, et puisque votre programme de voyage vous amènera demain en pays de l'antique cœur idéal, je crie à ceux qui vous la jouer et gratuitement messager de la paix de monde.

Le préfet de la Seine s'avance ensuite. Il s'exprime ainsi :

Sire,

Le ville de Paris est en fête et même la France joyeusement votre présence. Les représentants de tous les degrés, organes fidèles de la population tout entière, se associent à Votre Majesté une respectueuse bienvenue, sont heureux d'offrir leurs hommages en souvenir d'une ancienne amitié. Un du monarque qui, recevant un jour l'envoyé de la France, disait :

« Je n'oublierai jamais que j'ai été presque élevé en France. »

Nous formons les vœux les plus vifs pour la longue prospérité du règne de Votre Majesté, et nous savons répondre aux sentiments de sympathie en adressé aussi nos hommages et ces vœux à la lointile royale, spécialement à Sa Majesté Marie-Christine, cette noble reine qui est toujours associer si parfaitement à la cause de l'Etat avec l'amour maternel, dénoncant aux heureuses journées auprès de ses enfants « qu'elle n'aurait d'un baiser et rendormant d'une caresse ».

Sire,

Permettez enfin que je dise aussi les vœux que nous adressons à la nation espagnole, grande par son histoire, dont le caractère lui de loyauté et de chevalerie bonne est universellement connu et tout particulièrement apprécié de la France.

Le roi s'écoute attentivement les deux orateurs. Le silence se fait absolu lorsqu'il répond :

Je remercie le Conseil municipal, je remercie la Ville de Paris et même la France entière pour l'accueil qui m'est fait. Vous pouvez être sûrs que la sympathie que nous avons maintenant pour vous nous la conserverons toujours. Bientôt d'ailleurs les montagnes qui séparent nos deux pays seront traversées par vos lignes de chemins de fer : les Pyrénées n'existeront plus.

Des cris répétés de : Vive le roi ! Vive l'Espagne ! coulent ces paroles. L'orchestre joue l'hymne espagnol et la *Marseillaise*. Sur l'invitation de son hôtes, le roi signe au Livre d'or de Paris, puis le cortège est reformé.

Par la salle à manger et la galerie du bord de l'eau on gagne le salon des Arcades ; le roi s'arrêtoient cordialement avec les personnes qui l'entourent ; ses guides lui font admirer les tableaux peintures ou sculptures et en arrive au buffet.

Le président du Conseil municipal, puis le préfet de la Seine lèvent leurs verres en l'honneur du roi, de la reine-mère et de la nation espagnole.

Je bois, répond le roi, à la ville de Paris pour son gracieux accueil, je bois tout particulièrement à la santé des membres de le municipalité parisienne.

On choque les verres ; à ce moment le préfet de police qui est près du roi se retourne vivement : le bouchon d'une bouteille de champagne qu'on vient de déboucher fait trois pétards le dans.

— Tiens ! dit le préfet, une bombe !...

Et tout le monde, roi, président et invités de rire de bon cœur.

Le cortège sortant du table offert par la Ville à Alphonse XIII est exposé tout près du buffet ; le roi l'examine longuement et remercie pour le beau de cadeau.

Puis en rapport, le souverain semble de plus en plus joyeux. Même lorsque on quitte le salon des Arcades, il fredonne le *Marseillaise*, que joue une musique militaire, et seul qui contient près de lui peuvent l'entendre chanter à mi-voix : « L'étendard sanglant est levé. »

Mais on se retrouve en haut de l'escalier d'honneur. La visite est presque terminée. Dans le court trajet qui reste à accomplir, le roi s'inquiète auprès de Mlle Bouchet des moyens qui pourraient avoir de faire connaître à la population parisienne combien il a été ému par son accueil, dont il gardera l'inoubliable souvenir.

Mais, avant de remonter en voiture, il serre la main du président et des vice-présidents, des préfets, de l'ambassadeur. Des cris répétés de : Vive le roi ! Vive Alphonse XIII ! se font entendre. Le landau royal doit marcher comme sur la place, puis s'éloigne rapidement par la rue de Rivoli pour se rendre aux Halles.

Aux Halles

Ainsi que nous l'avons annoncé, le comité des Halles avait obtenu du protocole qu'en revenant de l'Hôtel de Ville, le cortège royal fît halte, sur le boulevard. Sébastopol. En prévision de cette réception, il avait organisé tout un cérémonial. La Muse de l'alimentation, Mlle Jeanne Bouché, devait lire en roi une adresse rimée par ou membre du comité et une garde d'honneur de 600 forts des Halles devait faire une ovation au jeune souverain.

Ainsi qu'on le verra plus loin, une partie de ce programme a été supprimée ; la Muse, bonnement, a envoyé le poème directement à ministère des affaires étrangères. Mais la réception d'un a pas moins rêvée en certaines de cordialité spontanée et de simplicité familière qui en ont fait un des plus originaux épisodes des fêtes franco-espagnoles.

A l'entrée de la rue de la Cossonnerie s'élève un arc de triomphe d'une décoration pittoresque : les deux pylones reposent sur des pyramides de légumes, choux, navets, betteraves, salades, pommes de terre, pommes, abricots, cerises. Au-dessus sont suspendus des jambons, des saucisses de Lyon, des quarantaine de produits divers de la charcuterie et de l'alimentation. Sur le haut du portique, une cuisinière et un marmiton brandissent, l'un une oie, l'autre un lapin. Et ce dernier, surplombant les quatre guirlandes fleuries, le nom du roi Alphonse XIII se détache en lettres d'or sur une bande de soie bleue.

Tout autour de l'arc de triomphe, rangée en un vaste demi-cercle qui débarde à droite et à gauche, sur le boulevard de Sébastopol, tout le garde d'honneur formée des [illegible] de cuisiniers, de forte des Halles, leur tenue de leurs insignes et de leurs bannières protocolaires.

Au centre de cercle, nous remarquons la Muse de l'alimentation, Mlle Jeanne Bouché, en robe grise brodée d'or, insigne de sa royauté ; elle est entourée de cet [illegible] demoiselles d'honneur, Mlles Amélie Jaubert, Elise Glangeau, Hortense Poinet, en robes blanches avec écharpes tricolores ; de M. Margueny, président du syndicat général de l'alimentation, des membres du comité et des bureaux de syndicats ; de M. Archenoux, député de la circonscription ; de MM. Maurice Quentin, Levée, Le Mouset, Billard, conseillers municipaux de l'arrondissement, l'harmonie des Halles et une musique militaire sont [illegible] en les traitées. La garde à pied, l'infanterie de ligne et l'infanterie coloniale formée le long des rues les bordeaux.

Tout à coup on voit accourir des agents cycliste. Une voix crie : « Le voilà ! » Aussitôt une formidable rumeur monte de la rue de la Cossonnerie et la foule s'écrase [illegible] Pendant ce temps, les [illegible] se redressent, bombent le torse, rejettent leurs grands sombreros en arrière, découvrent leurs bonnes figures épanouies.

— Garde-à-vous ! commande un maître de [illegible]

Les soldats, qui ont cru que l'ordre s'adressait à eux, rectifient la position. En réalité, il s'agissait d'un simple avertissement destiné aux forts d'alignement leurs grosses canne. Dès les coiffeurs président le cortège arrivent en broyant en cadence et s'arrêtent à vingt mètres de l'entrée de la rue. Et voilà le document présidentielle qui stoppe juste en face de l'Arc de Triomphe. Tout le monde se précipite et on en cite d'où le voiture est encore d'où dans un enchaînement rapide de surprise.

Un voiet de pied abaisse le marchepied de la diamant. La Muse s'avance, tenant à la main une gerbe de lis et de roses rouges. Elle monte sur le marchepied, et se penchant vers le roi, tandis que les musiques [illegible] l'hymne espagnol, elle lui dit : « Elles par mes camarades Muse de l'alimentation, j'ai le plaisir de vous offrir en leur nom ces modestes fleurs aide me faire auprès de Votre Majesté leur interprète pour vous exprimer leur respectueux reconnaissance. »

Le roi sourit, prend la gerbe, la dépose près de lui et serre la main de Mlle Bouché, qui reçoit pied 2 lorge.

M. Archenoux, député de l'arrondissement, souhaite la bienvenue au roi qui, en écoutant cette allocution, tient constamment la main de la visière de son képi. M. Quentin, conseiller municipal, présente à son tour, l'hommage du quartier des Halles.

A ce moment, sur un signe du général Boulanger, corresponde de Muse, qui semble sur le marchepied, tout confuse, tout émue. Très gaîtement, Alphonse XIII lui passe un bracelet d'or au poignet. La jeunes Fille Vendéenne [illegible] quelques [illegible] qui, en descendant tout à tour le roi, M. Loubet, le général Dubois, le comité. Puis brusquement elle se penche vers le souverain, qui se lève et l'embrasse à deux reprises. Des applaudissements [illegible] éclatent, et des dames des [illegible] [illegible] libre course à leur enthousiasme.

« Ah ! qu'il est bien ! qu'il est charmant ! » [illegible] président, le souverain, tout le [illegible] son cœur.

Cependant, la Muse a [illegible] terre. Mais on la fait remonter une deuxième fois, et le président de la République [illegible] vous à deux reprises. Pour le [illegible] de délire. Les femmes [illegible] la Halle pousser des [illegible] [illegible] de ce fait tout.

Maintenant, les présentations continuent. M. Margueny, syndic du syndicat [illegible] le langueur de Mgr d'Alphonse XIII.

Le roi, visiblement ému, [illegible] M. Archenoux, puis le président de l'[illegible] à qui M. Loubet dit en souriant : « [illegible] d'un différence [illegible] [illegible] [illegible]